

## REMERCIEMENTS ADRESSÉS

### A

#### NOTRE BON FRÈRE DIDACE

**DÉCLARATION.** — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Église Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

**AVIS.** — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *«Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.»* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

**St-Casimir.** 28 juin. Étant affligée depuis un an d'une névralgie qui me faisait beaucoup souffrir, je promis au Bon Frère Didace que, s'il m'obtenait ma guérison, je le ferais publier dans la *Revue*. J'éprouvai un soulagement frappant, mais, comme je négligeais d'accomplir ma promesse, je fus de nouveau saisie par la maladie. Je me hâte donc de réparer ma négligence et j'ai la douce confiance que le Bon Frère Didace me pardonnera et voudra bien me continuer ses faveurs.

Dame E. PAQUET, *Tertiaire*.

**Montréal.** — Mars 1895. M'étant trouvée bien de m'être adressée au Frère Didace, l'an dernier à pareille époque, pour mes battements de cœur, je l'invoquai avec le même succès cette année, à la suite d'un accident. En descendant du tramway, je fis sur la glace une chute qui m'enkylosa le coude et me laissa dans l'épaule une douleur qui m'immobilisa le bras. N'ayant pu retrouver le rebouteur, je m'adressai le soir même au Bon Frère, et trois jours après, j'étais parfaitement guérie.

Veuve JOSEPH DESMARCHAIS,

171 Rue S. Elizabeth.

**Montréal.** — Boulevard S. Denis. Après avoir promis au Frère Didace une messe, et la publication de cette faveur, je me suis trouvée subitement guérie d'un mal de tête qui me laissait craindre des suites funestes.

Dame F. L., *Tertiaire*.